Samarcande, Ouzbékistan – Mardi 22 septembre 2026
Lieu : Hôtel Silk Road by Minyoun, Samarcande
Heure de convocation : 15 h 00
Ouverture de la séance : 15 h 17
Clôture de la séance : 19 h 00
Pays représentés : 37
Président de séance : Justin Brou
Secrétaire de séance : Damir Levacic, en l'absence du Secrétaire général Tahar Battikh

Ouverture de l'Assemblée générale

L'Assemblée générale ordinaire de l'Association Internationale des Échecs Francophones (AIDEF) s'est tenue le mardi 22 septembre 2026 à Samarcande, en Ouzbékistan, à l'occasion de la journée de repos des Olympiades d'échecs et du Congrès de la Fédération Internationale des Échecs (FIDE). **Trente-sept pays étaient représentés**, témoignant de la mobilisation des membres et du dynamisme de l'association au sein de la communauté échiquéenne francophone.
À 15 h 17, Justin Brou, Président de séance, déclare les travaux ouverts après vérification de la feuille de présence et constatation du quorum statutaire.
Il exprime son honneur de présider cette Assemblée générale et souhaite que les débats se déroulent dans un climat serein et constructif, dans le respect des opinions de chacun et de l'intérêt collectif de l'association.
Il présente ensuite les neuf points inscrits à l'ordre du jour conformément à la convocation officielle.
Patrick Van Hoolandt, Président de l'AIDEF, informe les participants que les trois candidats à la présidence de la FIDE ont été invités à s'exprimer devant l'Assemblée afin de présenter leurs programmes et de répondre aux questions des délégués.

1. Rapport du Président et bilan de l'exercice 2024–2026

Patrick Van Hoolandt présente le bilan des activités de l'AIDEF pour la période 2024–2026, évoquant les actions entreprises, les manifestations organisées et les principaux projets de développement de l'association.

Interventions des candidats à la présidence de la FIDE

La présentation du rapport est interrompue pour permettre aux trois candidats de s'adresser aux représentants de la communauté francophone.
15 h 30 – Wadim Rosenstein
Le candidat présente les grandes orientations de son programme. Son intervention est suivie de questions des délégués de Nouvelle-Calédonie, du Togo, de Maurice et de Djibouti.

15 h 50 – Timur Turlov
Le candidat expose sa vision de l'avenir de la FIDE et répond aux questions des représentants de Nouvelle-Calédonie, des Seychelles et de Djibouti.

16 h 10 – Jan Henric Buettner
Le candidat présente son programme et répond notamment aux questions du représentant de Nouvelle-Calédonie.
Ces échanges offrent aux membres de l'AIDEF une occasion privilégiée de dialoguer directement avec les candidats à la présidence de la FIDE.

Reprise du rapport du Président

À 17 h 05, Patrick Van Hoolandt reprend la présentation de son rapport.
Plusieurs interventions suivent, notamment celles de Mario Kan (Côte d'Ivoire), Bouchra Kadiri (Maroc) et Bhowany Harry (Maurice).
Le représentant du Togo exprime le souhait de voir aboutir une solution au différend opposant l'AIDEF à la Fédération Française des Échecs (FFE).
Bachar Kouatly, ancien Président de la FFE et ancien Président exécutif de la FIDE, rend hommage à l'engagement constant et bénévole de Patrick Van Hoolandt au service des échecs francophones. Il remercie également les membres du Comité Directeur pour leur dévouement et souligne que l'avenir de l'association doit désormais primer sur les différends du passé.
Justin Brou propose d'engager une démarche de conciliation avec la Fédération Française des Échecs.
Intervenant au nom de la FFE, Stéphane Escafre réaffirme l'attachement de sa fédération à l'AIDEF ainsi que sa volonté de poursuivre la coopération avec les fédérations africaines. Il considère toutefois que la FFE a fait l'objet d'attaques injustifiées.
Plusieurs délégués prennent la parole et encouragent les deux organisations à privilégier le dialogue et la recherche d'un apaisement durable.

Constitution d'une commission de conciliation AIDEF–FFE

Sur proposition de Bouchra Kadiri et d'Éric Bopala, l'Assemblée se prononce en faveur de la constitution d'une commission de dialogue et de conciliation réunissant des représentants des deux organisations.
La composition proposée est la suivante :

Pour l'AIDEF :

- Bouchra Kadiri
- Justin Brou
- Damir Levacic

Pour la FFE :

- Éloi Relange
- Stéphane Escafre
- Un troisième représentant à désigner ultérieurement

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Cette décision marque la volonté de l'Assemblée générale de favoriser le rétablissement de relations constructives entre l'AIDEF et la FFE.
Après une suspension de séance, les travaux reprennent à 17 h 55.

2. Rapport du Trésorier : présentation, examen et approbation des comptes de l'exercice clos

Roland Akhrass, Trésorier de l'AIDEF, présente le rapport financier relatif à l'exercice écoulé.
Les documents comptables et les éléments financiers sont projetés sur grand écran afin que les délégués puissent en prendre connaissance.
Vote sur la présentation des comptes à l'unanimité.

3. Rapports des membres du Bureau directeur : synthèse des activités et initiatives menées au cours de l'exercice

Ce point, inscrit à l'ordre du jour officiel, concerne la présentation des activités et initiatives conduites par les membres du Bureau directeur au cours de l'exercice 2024–2026.
Pas d'interventions particulières sur ce point.

4. Approbation du procès-verbal de la dernière Assemblée générale, tenue à Budapest en 2024

Le procès-verbal de l'Assemblée générale précédente, tenue à Budapest en 2024 à l'occasion des 45èmes Olympiades d'échecs, est soumis à l'approbation des membres.
Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

5. Nouvelles adhésions : examen et approbation des demandes

L'Assemblée générale examine les demandes d'adhésion de trois nouveaux membres :

- Arménie
- Guinée (Conakry)
- Vanuatu

Les trois demandes sont acceptées par l'Assemblée générale.
Ces nouvelles adhésions illustrent la volonté de l'AIDEF de poursuivre son développement et d'élargir la représentation de la communauté échiquéenne francophone à travers le monde.

6. Proposition pour inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale de la FIDE

Patrick Van Hoolandt présente l'initiative de l'AIDEF visant à renforcer la présence et la visibilité de la langue française dans l'identité institutionnelle de la Fédération Internationale des Échecs.

Cette proposition concerne notamment l'utilisation de la dénomination française « Fédération Internationale des Échecs » aux côtés de la dénomination anglaise « International Chess Federation », dans les éléments d'identité et de communication institutionnelle de la FIDE.
Le Président rappelle que cette démarche vise à reconnaître la place historique de la langue française au sein de la Fédération Internationale des Échecs.
La proposition sera présentée et défendue par Patrick Van Hoolandt lors de l'Assemblée générale de la FIDE à Samarcande.

7. Compétitions 2026 et 2027 : calendrier, examen des candidatures et attribution des compétitions

Nouvelle compétition internationale en ligne

Une nouvelle compétition internationale en ligne, dont le lancement est envisagé le 15 janvier 2027, est présentée aux membres de l'Assemblée.
La participation à cette compétition sera gratuite, avec pour objectif de favoriser les échanges sportifs entre les joueurs et les fédérations de l'espace francophone.
Une vidéo explicative est diffusée sur grand écran afin de présenter le projet et ses principales modalités.

Organisation des RIDEF 2026

Le Président fait le point sur les candidatures à l'organisation de la prochaine édition des Rencontres Internationales des Échecs Francophones (RIDEF).
Trois pays ont manifesté leur intérêt :

- Le Togo
- Le Maroc
- La Côte d'Ivoire

À la date de l'Assemblée générale, la candidature du Togo apparaît comme la plus avancée.
Les démarches se poursuivent en vue de finaliser les conditions d'organisation de cette importante manifestation du calendrier de l'AIDEF.

8. Les Xe Jeux de la Francophonie – Erevan 2027

Patrick Van Hoolandt présente les perspectives offertes par la prochaine édition des Jeux de la Francophonie, qui se déroulera à Erevan, en Arménie, en 2027.
Pour la première fois, les échecs figureront parmi les disciplines officielles des Jeux de la Francophonie.
Cette reconnaissance constitue une avancée importante pour la promotion des échecs et l'action menée par l'AIDEF auprès des institutions de la Francophonie.
Après la participation aux Jeux de Kinshasa en 2023, marqués par plusieurs difficultés organisationnelles, le Président exprime sa confiance dans les préparatifs de l'édition arménienne.
Les principales conditions de participation sont présentées :

- Les joueurs devront être âgés de 18 à 35 ans.
- Ils devront posséder la nationalité et le passeport du pays représenté.
- Chaque délégation pourra présenter un joueur et une joueuse.

La question du financement des déplacements est également évoquée, notamment le rôle des instances nationales compétentes et des Comités olympiques dans la prise en charge éventuelle des frais de transport.
Les fédérations sont encouragées à prendre contact dans les meilleurs délais avec leurs ministères de tutelle afin de préparer leur participation.
Plusieurs délégués font état des difficultés rencontrées dans leurs relations avec les autorités nationales responsables de la participation aux Jeux de la Francophonie.
L'AIDEF réaffirme son engagement en faveur d'une représentation aussi large que possible des pays et territoires francophones lors de cette édition historique.

9. Divers – Adaptation des règlements de l'AIDEF

L'Assemblée prend connaissance d'une contribution écrite de Jean-Michel Rapaire (Monaco), consacrée aux difficultés liées aux critères d'éligibilité des joueurs aux compétitions de l'AIDEF.
Le sujet concerne notamment les joueurs dont la nationalité ou l'appartenance à une communauté francophone ne correspond pas nécessairement au code de leur fédération d'enregistrement auprès de la FIDE.
Les situations particulières du Val d'Aoste et de la Louisiane sont notamment évoquées.
Ces exemples soulignent la nécessité d'adapter les dispositions réglementaires afin de mieux tenir compte des spécificités géographiques et institutionnelles de la Francophonie.

Constitution d'une commission de réflexion

L'Assemblée décide de constituer une commission chargée d'examiner ces questions et de proposer les modifications réglementaires appropriées.
La composition mentionnée dans le compte rendu du secrétaire de séance est la suivante :

- Jean-Michel Rapaire
- Laurent Freyd
- Pierre Dénommée
- Luc Cornet
- Drissa Kadouno
- Abigaëlle Gamba
- Patrick Van Hoolandt

La commission est invitée à se réunir dans les meilleurs délais afin que ses propositions puissent être examinées et, le cas échéant, mises en application avant les prochaines RIDEF.
L'objectif est de garantir des règles de participation cohérentes, équitables et adaptées à la diversité des membres de l'AIDEF.

Clôture de l'Assemblée générale

L'ensemble des points inscrits à l'ordre du jour ayant été abordé, le Président de séance remercie les représentants des 37 pays présents pour leur participation, la qualité des échanges et l'esprit constructif ayant animé les travaux.
Cette Assemblée générale aura notamment permis de réaffirmer la cohésion de l'association, d'engager une démarche de conciliation avec la Fédération Française des Échecs, de présenter de nouveaux projets de compétitions et de préparer les prochaines grandes échéances de la communauté échiquéenne francophone.
La séance est levée à 19 h 00, sous les applaudissements des participants.

Damir Levacic

Secrétaire de séance



Justin Brou

Président de séance

